SERVICE: RCA

Nombre d'exemplaires: .....

Visa du Service:.....

Visa de M. le Directeur général:.....

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2019

SÉANCE PUBLIQUE

N° 26.- ENTITES CONSOLIDEES - Régie communale autonome "Synergis" - Comptes et bilan 2018 - Approbation.

LE CONSEIL,

Vu sa délibération du 29 mars 2004 portant création de la régie communale autonome « Verviers Développement »;

Vu sa délibération du 1er juin 2004 modifiant les statuts conformément à la délibération de la Députation Permanente du Conseil Provincial en sa séance du 13 mai 2004;

Vu ses délibérations approuvant les modifications statutaires, ainsi que le changement de dénomination en régie communale autonome « Synergis »;

Vu les articles L3331-1 à 9 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu les comptes et bilan de la régie communale autonome Synergis, ainsi que le rapport de gestion, approuvés par son conseil d'administration du 8 mars 2019;

Vu le rapport du Service daté du 11 mars 2019 ainsi que ses annexes;

Vu l'avis émis par la Section Administration générale-Police-Sécurité-Prévention-Ressources humaines en sa séance du 19 mars 2019;

Vu les articles L1122-27 et L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Entendu …
Entendu …

Par … voix,

DECIDE

- d'approuver les comptes et bilan de la Régie communale autonome « Synergis » de l'exercice 2018 qui se concluent par un résultat positif de 667 euros et un bilan évalué à 7.495.834 euros;

PROJET soumis au Conseil communal

La présente délibération sera transmise à la Régie communale autonome « Synergis ».

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général, La Bourgmestre,

PROJET soumis au Conseil communal